

## THE INFLUENCE OF HUMANITARIAN AID ON THE GROWTH OF WAR

BY

*SARA ENDENGELE MPELE*

*UNIVERSITE DE DSCHANG (CAMEROUN)*



### Article History

Received: 09/05/2023

Accepted: 16/05/2023

Published: 18/05/2023

### Corresponding author:

**SARA ENDENGELE  
MPELE**

### Abstract

Many people unaware that the increase in war in a country is caused by humanitarian aid. At first glance, the consequences of an armed conflict are : injuries, loss of human life, forced displacement of populations, destruction of equipment and infrastructure and not forgetting humanitarian aid, which is of paramount importance. The latter (humanitarian aid) saves lives, it relieves suffering, it improves health and it allows the economic base of the victims to be rehabilitated. Humanitarian assistance also has negative effects on the victims who rely on humanitarian aid as a long-term solution, it damages their health and it leads to disease and above all it allows wars to increase.

**KEY WORDS:** Increase, Humanitarian aid, influence and War.

## INTRODUCTION

Les guerres ont entraîné une croissance de l'aide humanitaire non négligeable pour répondre aux besoins physiologiques essentiels des victimes: soins médicaux, alimentation, eau et abris. Les institutions humanitaires peuvent couvrir directement ces besoins, ou soutenir les services locaux pour leur permettre d'assumer cette tâche qui est normalement la leur. Le plus souvent, ces deux approches sont enchevêtrées. Ceci étant, il est question de savoir quelle est l'impact de l'aide humanitaire sur l'accroissement des guerres ou sur le prolongement des conflits ? Pour répondre à cette question, nous aurons recours à deux approches méthodologiques. Il y a la méthode historique, elle consiste à faire des enquêtes et à relater les faits à partir de la collecte des données et la méthode sociologique qui nous permet de tenir compte du nombre des acteurs en présence, des enjeux et les buts poursuivis. Dans un premier temps, nous évoquerons les conséquences des guerres, deuxièmement, nous allons nous attarder à l'importance et les stratégies de l'aide humanitaire et troisièmement, nous insisterons sur l'impact de l'aide humanitaire sur la violence dans les guerres

## I- LES CONSEQUENCES DES GUERRES

Dans cette partie, il est question de ressortir les conséquences des guerres ou des conflits armés.

Il y a les pertes en vies humaines, les tortures, les blessures, les malnutritions, les maladies, le harcèlement, les exécutions extrajudiciaires et les émigrations ou les déplacements forcés des populations sont des effets que l'on observe dans de nombreux conflits armés<sup>1</sup>. A côté de ces effets sur les victimes, il faut aussi considérer les effets directs sur les systèmes locaux tels que: la destruction des maisons et des matériels, la destruction des infrastructures économiques, la destruction des récoltes et des structures de santé comme les hôpitaux, la destruction des lieux culturels. Cette énumération est loin d'être exhaustive.

C'est sur ce point de vue des conséquences directes des guerres sur les personnes et les systèmes essentiels à leur survie est le

plus visible, mais elle ne doit pas faire oublier, lors des hostilités, que pour les parties en guerre, ce sont les opérations militaires qui sont prioritaires, et non le soutien au fonctionnement des structures économiques et sociales. Il s'ensuit un dégât progressif de ces structures, même dans les situations où elles ne sont pas immédiatement la cible des antagonistes.

Les conséquences des guerres sur les populations et les systèmes peuvent prendre diverses formes. Les déplacements forcés des personnes entraînent un accroissement important du taux de mortalité: dans certaines situations, comme celles des réfugiés de la République Centre Africaine, l'ex-Zaïre (République démocratique du Congo), rwandais. ce taux peut atteindre 10 fois le seuil considéré comme celui de l'extrême urgence<sup>2</sup>. Les déplacements de personnes sont la cause d'un accroissement important des taux de malnutrition: chez les enfants de moins de cinq ans, celle-ci peut atteindre 50% (des réfugiés en Somalie, 1992). Voire 20% (au Zaïre et au rwandais 1994) et 20000 déplacés forcés de la R.C.A. au Cameroun 2018<sup>3</sup>,

Pendant les cinq années de guerre en Sierra Leone, près de 40% des populations ont été déplacées forcées. Autrement dit, Environ cent vingt mille (120 000) personnes ont été contraintes à l'exil et à chercher refuge au Libéria et trois cent soixante dix mille autres en Guinée pour échapper à la violence et à la folie meurtrière qui faisaient rage dans ce pays<sup>4</sup>. Mais la majorité d'entre elles ont cherché exil dans les camps de l'intérieur de la Sierra Leone. Fin 1995, plus d'un million de personnes étaient ainsi réparties dans des camps<sup>5</sup>, Bo, Freetown, Segbwema, Kenema et Daru<sup>6</sup>. Il y a aussi au Cameroun en 2019, le conflit dans les régions Anglophones provoque une crise humanitaire majeure, avec 530 000 déplacés internes et 35000 réfugiés au Nigéria<sup>7</sup>

«Depuis le début du conflit, la destruction du système d'approvisionnement en eau de la ville de Sarajevo a eu un impact dramatique sur la population. Une partie de la ville n'a plus d'eau courante depuis un an et demi. Les habitants doivent chercher l'eau dont ils ont besoin à quelques points d'eau sous la menace de tireurs embusqués.»<sup>8</sup>

Le conflit armé au Mozambique de 1976 à 1992 connaît des conséquences humanitaires non négligeables. Le nombre de mozambicains tués durant la guerre (1988) est estimé à cent

milles (100 000) en un an, neuf cent mille (900 000) de personnes ont été déplacées<sup>9</sup>, et 1,7 million de personnes ont dû se réfugier dans les pays voisins. Il y a 48% des structures de santé qui ont été détruites et deux millions (2 000 000) de personnes n'ont plus eu accès aux structures de santé dans certaines régions; enfin, le conflit a empêché trois millions (3 000 000) de personnes de mener bien leurs activités agricoles<sup>10</sup>. De plus, à cause de la crise dans la province de Cabo Delgado dans le Nord de la Mozambique environ 1500 personnes ont perdu la vie depuis 2017<sup>11</sup>. Alors, les Nations Unies ont estimé que le nombre de personnes déplacées internes (pdi) est passé de 90 000 à 300 000 de personnes dans la seule province du Cabo Delgado<sup>12</sup>. Ces quelques exemples illustrent d'une manière concrète l'impact des guerres sur les personnes et les systèmes essentiels à leur survie. L'aide humanitaire a pour but l'assistance humanitaire des victimes des guerres, sans discrimination, à faire face à ces problèmes.

En Somalie 1991: Il y a des énormes pertes en vie humaines<sup>13</sup> et surtout « La situation économique est désastreuse, les structures sociales sont malmenées. Il n'y a plus d'électricité, les systèmes de communications sont détruits, les écoles sont fermées, Tout ce qui est vital pour le pays a été détruit. L'insécurité, les conflits entre les clans et entre les factions sont autant de causes à cette situation désastreuse. »<sup>14</sup>

Il y a aussi les conséquences de l'aide humanitaire sur la durée des conflits. En effet, Il faut noter que l'achat d'armes réalisé en détournant de l'aide humanitaire contribue à accroître la durée des guerres. Une autre raison à considérer est le rôle de l'aide comme substitue à l'action politique pour trouver une solution aux différends. L'aide est prise dans un « piège » : elle contribue à réduire le niveau de violence. Ce qui est son rôle fondamental mais, de ce fait, elle minimise aux yeux du monde politique, la nécessité d'une résolution des guerres, ce qui peut contribuer à les prolonger. A l'inverse, l'aide humanitaire peut aboutir à une réduction de la durée des guerres. Ainsi, la présence du personnel humanitaire chargé d'aide tend à favoriser la reprise du dialogue entre les belligérants et à influencer des négociations multilatérales en vue de trouver une solution obligatoire et définitive sans appel des hostilités. L'assistance humanitaire a un impact sur la dynamique des guerres en agissant à la fois sur leur durée et leur niveau de "violence". Il est alors possible d'améliorer les stratégies de l'aide

<sup>2</sup> Pierre Perrin, docteur en médecine, a fait de nombreuses missions pour le CICR avant de devenir son médecin chef. L'auteur enseigne aux universités d'Aix-en-Provence (France), de Louvain (Belgique) et à la Johns Hopkins University (Etats-Unis d'Amérique),

<sup>3</sup> L. Atlani-Duault, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 26-28.

<sup>4</sup> <http://www.unhcr.org>, 2022

<sup>5</sup> Source: CICR (non public).

<sup>6</sup> Bulletin du CICR, octobre 1991.

<sup>7</sup> <http://www.crisisgroup.org>, 2022

<sup>8</sup> UNITA, Union Nationale pour l'indépendance totale de l'Angola

<sup>9</sup> <http://www.lemonde.fr>, 2022

<sup>10</sup> <http://www.bbc.com>, 2022

<sup>11</sup> ACLED, "Cabo Ligado weekly, 10-16 August 2020", ACLED, URL: <http://acleddata.com/2020/08/19/Cabo-Ligado-weekly-10-16-August-2022>

<sup>12</sup> UN World Food Programme, « Escalating conflict in Mozambique force hundred of thousands to flee amidst worsening humanitarian crises », UNWFP, 22/09/2022, URL

<sup>13</sup> Stephen Smith, « Somalie la guerre perdue de l'humanitaire », 1994, Amazone, Paris, P. 45

<sup>14</sup> Michael Cranna (Ed), *The true cost of conflict*, Earthscan, London, 1994, p. 04

humanitaire et de ressortir l'importance de l'assistance humanitaire et les stratégies de l'aide humanitaire.

## II. L'IMPORTANCE ET LES STRATEGIES DE L'AIDE HUMANITAIRE

L'aide humanitaire a une importance capitale et des stratégies particulières. Dans cette partie, nous insisterons sur les deux éléments que nous avons cités dessus.

**\*L'importance de l'aide humanitaire:** elle est pluridimensionnelle:

-L' aide effectuée aux victimes demeure la responsabilité première des parties en guerre. La question de l'importance d'une aide humanitaire extérieure se pose lorsque les parties en guerre sont dans l'incapacité ou refusent d'assumer leurs responsabilités.

-L'aide humanitaire tend à prévenir les conséquences dramatiques mentionnées plus haut, en intervenant avant que l'état de santé des victimes ne se dégrade. Cette approche nécessite une intervention précoce, soit directement en faveur des personnes affectées, soit en prévenant la détérioration des systèmes locaux (par exemple ceux de santé et agricoles). Une telle intervention permet à ces systèmes de faire face à la situation et, de prévenir une détérioration de l'état de santé des victimes.

-L'aide humanitaire tend à faire sortir les victimes de la dépendance de l'assistance extérieure. Par exemple, les distributions alimentaires restent une option valable lorsque la situation l'exige, mais le plus souvent elles sont couplées avec des actions de réhabilitation qui permettent aux populations assistées de retrouver rapidement leur autosuffisance. Un exemple de cette stratégie se retrouve dans les divers types d'intervention possibles sur la chaîne alimentaire d'une population. En effet, on peut:

-rétablir l'état nutritionnel par des interventions spécifiques en faveur des personnes souffrant de la malnutrition;

- rétablir l'accès à la nourriture par des actions de protection et, si nécessaire, par des distributions alimentaires;

-intervenir sur la production alimentaire et sur les circuits économiques de distribution.

La stratégie globale correspond le plus souvent à une combinaison de diverses mesures échelonnées le long de la chaîne alimentaire. De manière concrète, l'aide humanitaire touche aussi d'autres secteurs.

-Au Cameroun, 8500 familles touchées par la crise Anglophones ont bénéficié de l'aide financière du CICR au cours de l'année 2018, l'organisme a aussi effectué des transferts monétaires de plus d'un milliard de francs CFA en faveur de 5540 des personnes ayant effectué le déplacement forcé à cause de la guerre Boko Haram dans la région de l'extrême Nord du pays<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> <http://www.crisisgroup.org>, 2022

-Pour la contamination de l'eau en Albanie, dont le risque augmente pendant les mois d'été (ce qui constitue une menace pour la santé publique), le CICR a donné 52 tonnes de chlorure aux autorités chargées du contrôle de la qualité de l'eau.<sup>16</sup>

-En Afghanistan, le CICR assiste cinq hôpitaux. Le but de cette aide humanitaire est d'améliorer la qualité des soins chirurgicaux pour les blessés des conflits armés et d'assurer un soutien régulier en médicaments et en matériel médico-chirurgical :

-En Somalie en 1992, l'assistance du CICR a revêtu plusieurs aspects dont des secours alimentaires (120 000 tonnes), un programme vétérinaire, des programmes agricole et d'assistance aux structures médicales.

-A Brazzaville, les délégués du CICR ont œuvré des deux côtés de la ligne de front, pour fournir de l'eau potable aux populations déplacées, assister les structures médicales et évacuer vers Kinshasa les blessés ne pouvant pas être traités sur place.

-il y a « des contacts réguliers qui ont été maintenus avec les autorités rwandaises concernées, à tous les niveaux, afin de leur rappeler que c'était à elles qu'il incombait au premier chef d'assurer aux personnes incarcérées des conditions de détention acceptables. Parallèlement à ces démarches, le CICR a poursuivi en 1996 le vaste programme d'aide humanitaire lancé en 1994 pour permettre la survie des personnes détenues dans les prisons. Ce programme a eu un impact certain sur la situation. Ainsi, en 1995, le taux de mortalité dans les prisons avait pu être abaissé à un niveau comparable à celui du reste de la population (...). »<sup>17</sup>

Nous pouvons dire que, l'aide humanitaire prend des formes diverses: l'interventions limitées et ponctuelles, interventions de réhabilitation complexes et de longue durée, interventions de secours pour des personnes dont la vie est immédiatement menacée, interventions comprenant des activités de secours immédiates et de réhabilitation à moyen terme, interventions à but préventif. L'évolution de l'aide humanitaire vers une réduction des conséquences ou tout au moins vers une prévention des guerres a été très sensible au cours des cinq dernières années. Certes, les actions ou opérations de secours directs et massifs sont encore nécessaires dans certaines situations, mais on note aussi un accroissement des activités de soutien aux services locaux essentiels à la survie des victimes. L'insertion de l'aide humanitaire, dans des actions à plus long terme, permet donc, de rétablir l'autosuffisance des victimes.

Cette approche qui tient compte des besoins d'aide et de protection, l'insertion de stratégies à court terme et à moyen terme, et la prévention de l'impact de l'aide humanitaire des guerres a plusieurs conséquences positives. Il contribue à

<sup>16</sup> Marion Harroff-Tavel, « Neutralité et impartialité — De l'importance et de la difficulté, pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'être guidé par ces principes », *RICR*, n° 780, novembre-décembre 1989, p. 565.

<sup>17</sup> CICR, Rapport d'activité, 1996, pp. 57-59.

sauver des vies, à soulager la souffrance, à améliorer la santé, à maintenir des structures médicales, à réhabiliter l'assise économique des victimes, et il restaure aussi leur dignité.

Cependant, il faut noter aussi que l'aide humanitaire a des effets négatifs sur les victimes et les systèmes locaux. Ainsi, elle contribue à déresponsabiliser les victimes qui se reposent sur l'assistance humanitaire comme solution à long terme, et de ce fait, l'aide humanitaire ne cherche pas à sortir de la guerre en utilisant leurs capacités propres; mal conduite, l'aide humanitaire nuit aux victimes. Nous pouvons évoquer un exemple: au début des années 1980, la distribution incontrôlée du lait en poudre à des populations entières a créé plus de problèmes de santé qu'elle n'a résolu de problèmes nutritionnels. Cette assistance, a un effet attrayant pour les victimes, qui ont tendance à se concentrer sur les lieux de distribution. Tout ceci entraîne la création de camps surpeuplés, avec leurs problèmes spécifiques de sécurité et de santé.

Nous pouvons aussi dire que, L'aide humanitaire entraîne plusieurs modifications dans le mode de vie de certaines victimes, comme, c'est le cas par exemple de l'orientation vers une production agricole de rendement, les besoins alimentaires de base étant couverts par les secours reçus ; lorsque l'aide humanitaire prend fin, les victimes se trouvent confrontées à un manque d'accès aux ressources alimentaires; l'assistance permet, aux autorités politiques nationales, un transfert des ressources qui étaient allouées aux systèmes socio-économiques vers des services plus prioritaires à leurs yeux (achats d'armes, par exemple). L'aide humanitaire est aussi comme un soutien aux systèmes politiques<sup>18</sup> en place, lorsqu'elle est directement fournie à ces responsables qui, dans le meilleur des cas, la distribuent en leur nom, au pire, la détournent à leur profit. L'assistance humanitaire est donnée essentiellement pour sauver les victimes de la souffrance, elle rétablit la dignité, mais, elle a aussi des effets négatifs sur les victimes.

Concernant les systèmes locaux, Il est important de faire cette analyse si l'on veut tenter de faire une analyse rationnelle sur le problème de l'impact de l'aide humanitaire sur la croissance des guerres »

D'une manière générale, la guerre se déroule en plusieurs étapes: il y a d'abord la situation stable (paix) des 02 parties, ensuite, les hostilités, la guerre, règlement du conflit qui permet la reconstruction, enfin le retour à la stabilité. Entre ces étapes, il existe une multitude de stades intermédiaires et spécifiques de l'évolution de chaque guerre. Le but, ici, n'est pas d'étudier cette évolution, mais de définir un cadre permettant d'étudier dans quelle mesure l'assistance humanitaire influe sur la dynamique des guerres. L'aide humanitaire se situe au cœur des situations des différends, et, pour analyser son impact sur leur évolution, il y a deux paramètres auxquels nous insisterons: le niveau de violence et la durée des conflits armés.

<sup>18</sup> Günther Baechler, *Aide humanitaire, politique de sécurité et prévention des conflits*, Open Edition Journals, Suisse, 1999, p. 46

\***Les stratégies de l'aide humanitaire:** Il existe plusieurs stratégies qui s'appliquent à l'aide humanitaire:

-La solution extrême, qui consisterait à arrêter toute forme d'aide afin d'en éviter les effets pervers, aurait un impact dramatique pour les victimes: plus de nourriture, plus de soins, plus de présence humanitaire. Cette solution n'est à l'évidence pas acceptable.

-Certains ont proposé que l'assistance humanitaire soit apportée à la condition que les règles humanitaires soient respectées par les parties en guerre. Cette approche porte doublement préjudice aux victimes. En effet, cela revient à suspendre l'assistance humanitaire en leur faveur, parce que leurs droits sont violés: « Le fait de lier aide et droits de l'homme est essentiellement punitive. En effet, ceux dont le gouvernement viole les droits risquent de souffrir en plus du retrait de l'aide. » (Traduction CICR)<sup>19</sup>.

- Repartir l'aide à parts égales entre les parties en hostilités vient à base des considérations politiques, et non plus sur les besoins des victimes. C'est la notion de l'impartialité de l'assistance humanitaire qui est remise en cause: « Le principe de l'impartialité contient deux règles d'action précises: la non-discrimination dans l'attribution de l'aide que le Mouvement apporte (aussi bien en temps de paix que lors des hostilités et de guerres), ainsi que l'adéquation des secours aux besoins, ce qui implique des prestations accrues en faveur des plus démunis, »<sup>20</sup> Dans le même ordre d'idées, la retrocession d'assistance humanitaire à des parties afin d'obtenir l'accès aux victimes revient à payer ces parties qui, en refusant l'accès aux victimes, violent le droit international humanitaire.

-L'utilisation des moyens militaires pour protéger l'aide humanitaire ou pour la dispenser a été pratiquée sur plusieurs théâtres d'opérations récents: Somalie, Haïti... Cette tendance va à l'encontre de deux Principes fondamentaux de l'aide humanitaire: l'impartialité et la neutralité.

Dans un contexte conflictuel précis, le personnel militaire des opérations humanitaires menées par des forces armées ne fera pas de distinction entre les victimes, selon leur obédience religieuse, leur appartenance à un groupe politique, ou selon leur race... Ce serait, a priori, leur faire un procès d'intention que d'affirmer le contraire. Cependant, les interventions militaires et humanitaires sont focalisées sur quelques contextes, dus, certes, à des problèmes humanitaires, mais aussi aux intérêts politiques. L'impartialité se juge également à la capacité des acteurs humanitaires à faire, faceaux problèmes des victimes, y compris dans les situations de guerres oubliées. C'est sans doute dans la

<sup>19</sup> Katerine Tomasevski, *Human right and wars of starvation* Joanna Macrae and Anthony Zwi (Eds), war and hunger, Zed Book Ltd, London, 1996, p. 76.

<sup>20</sup> Marion Harroff Travel, « Neutralité et impartialité- De l'importance et de la difficulté, pour le mouvement de la croix-rouge et du croissant rouge d'être guide par ses principes », CICR No 780, novembre-décembre 1989, p. 565.



perte de neutralité que les interventions militaires et humanitaires présentent le plus grand risque.

Si l'impartialité est directement en rapport avec les victimes, la neutralité se définit par rapport aux parties à la guerre. Le principe de neutralité repose sur l'obligation de ne pas prendre part au conflit, ni aux controverses qui les sous-tendent. Aussi, le choix de moyens militaires pour imposer l'assistance humanitaire n'est pas sans importance<sup>21</sup>. Il entraîne une perte du principe de neutralité ou, pour le moins, rend sa perception par les parties au différend beaucoup plus floue. Plus généralement, ce manque de clarté sur le principe de neutralité se répercute sur l'ensemble des acteurs humanitaires et complique leur action: « Il est certain que d'imposer la fourniture d'une aide humanitaire risque d'opposer les parties à un conflit aux organismes de secours et, potentiellement, de retarder le règlement politique. » (Traduction CICR).<sup>22</sup>

-Il reste à analyser les possibilités d'améliorer les stratégies d'intervention de l'aide humanitaire. Au cours des dix dernières années, beaucoup de progrès ont été faits. On peut regrouper ces développements sous trois aspects:

-Une analyse plus rigoureuse des besoins des victimes, prenant en compte le contexte socioéconomique et culturel: ceci a permis de développer des stratégies d'intervention basées sur le renforcement des mécanismes de compensation, le soutien des microsystèmes économiques et des systèmes de santé en place. Cette approche a permis de limiter au strict nécessaire, les opérations d'aide humanitaire directe en faveur des victimes, notamment les distributions de ressources alimentaires. Ces actions directes sont d'ailleurs couplées avec des interventions de réhabilitation, destinées à reconstruire les capacités locales. De cette manière, l'aide humanitaire est mieux ciblée, et son volume est réduit au strict nécessaire pour répondre aux besoins urgents des victimes. Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) a notamment développé ce type de stratégie dans ses actions en Somalie et au Soudan<sup>23</sup>. Cette approche permet ensuite de faire le lien avec les activités de développement. Il est évident que cette stratégie est basée sur l'accès aux victimes et le respect de leurs droits.

-Le respect des règles du droit international humanitaire: la nécessité d'une aide humanitaire résulte de l'impossibilité des services locaux à pallier les besoins des victimes. Ce déficit peut être l'impact d'une faillite de leur part à faire face à la situation, ou une volonté des autorités d'interdire l'accès aux victimes.

L'application des règles du droit international humanitaire assure la protection des victimes (interdiction de la torture, de l'atteinte à la dignité des personnes, des prises d'otages, etc.).

Elle assure aussi des services essentiels à leur survie (interdiction d'utiliser la famine comme méthode de combat, interdiction de détruire les installations et réserves d'eau potable et les ouvrages d'irrigation, interdiction d'attaquer les hôpitaux et les unités médicales). Le non-respect de ces règles se traduit par un accroissement du déséquilibre entre, d'une part, une augmentation des besoins des victimes liés aux effets directs du conflit armé (blessures, déplacements forcés de populations) et, d'autre part, une réduction de la capacité des services locaux, détruits par des actes du conflit armé. Le respect du droit international humanitaire constitue une forme de prévention primaire de la santé<sup>24</sup>.

Malgré de nombreux exemples récents, montrent que le droit international humanitaire n'est pas toujours respecté. Pour obtenir une meilleure application, le Comité International de la Croix Rouge (CICR) procède à une diffusion aussi large que possible de ces règles auprès des belligérants. De plus, il développe une intense activité diplomatique auprès de tous les États pour que, face à des violations du droit international humanitaire, ceux-ci prennent conscience de leur responsabilité collective dans le respect de ce droit, notamment dans la mise en place des mécanismes de sanction: « (...) La création de tribunaux internationaux ad hoc pour juger des violations du droit international humanitaire commises dans le conflit entre le Cameroun et la Nigéria et au Rwanda, créés par le Conseil de Sécurité de l'ONU, marque un progrès sensible. L'instauration de ces tribunaux donne l'espoir de mettre un terme au règne de l'impunité, aussi bien dans les conflits internes que dans les conflits internationaux. Nous l'interprétons comme un signal du refus de la communauté internationale de tolérer la barbarie. »<sup>25</sup>

Les médias ont un rôle à jouer, non seulement pour témoigner en cas de violation du droit international humanitaire, mais aussi pour rendre compte des succès de l'aide humanitaire. L'approche globale de l'aide humanitaire permet d'en minimiser les effets négatifs, tout en garantissant une réponse appropriée aux besoins des victimes.

### III. L'INFLUENCE DE L'AIDE HUMANITAIRE SUR LA VIOLENCE DANS LES GUERRES

L'aide humanitaire contribue aussi à augmenter la violence dans les guerres. La diversion des ressources humanitaires peut servir à l'achat d'armes et, de ce fait, contribuer à accroître la violence. Les bénéficiaires de l'assistance humanitaire (qu'il s'agisse des détenus dans les prisons ou des populations civiles) peuvent être l'objet d'agressions de la part de groupes armés

<sup>21</sup> Günther Baechler, *Aide humanitaire, politique de sécurité et prévention des conflits*, Open Edition Journals, Suisse, 1999, p. 47

<sup>22</sup> Military Support for humanitarian and operation, *IISS*, strategic sommets, N° 2, 22 février 1995.

<sup>23</sup> <http://www.icrc.org>, 2022

<sup>24</sup> Pierre Perrin, « *The law is an asset* », *the health exchange*, december 1996, p. 10.

<sup>25</sup> Intervention du Comité International de la Croix Rouge du 28 octobre 1996, Assemblée Générale des Nations Unies, 51<sup>e</sup> session, 1996.

pour s'approprier les secours<sup>26</sup>. Ces attaques peuvent revêtir des formes diverses:

-Des populations prises en otage pour servir «d'appât»<sup>27</sup> à l'aide humanitaire, laquelle est ensuite détournée par des groupes armés ;

- Pression pour que les victimes retocèdent une partie de l'aide humanitaire recue;

- Au moment des distributions alimentaires qui suscitent des rassemblements de populations, enrôlement forcé des hommes surtout des femmes et jeunes, voire les déplacements de populations entières, par des groupes armés;

- Des attaques des entrepôts et des convois humanitaires. ;

-Harcelement pour leur extirper tout ou partie de l'aide humanitaire ;

-attaques directes des victimes recevant de l'aide (pillages, meurtres);

L'aide contribue à diminuer les formes directes de "violence" que sont les violations du droit international humanitaire. Dans toutes les situations de guerres, le Comité International de la Croix Rouge (CICR). rappelle aux parties en conflits les responsabilites qui sont les leurs, tout particulierement envers les non-combattants: « Le CICR lance un appel à toutes les parties impliquées, afin qu'elles respectent le droit international humanitaire. Il leur demande instamment de distinguer les personnes civiles, des combattants et de protéger et respecter les personnes ne participant pas ou plus aux hostilités. »<sup>28</sup> Un tel appel est une première étape dans l'action du Comité International de la Croix Rouge (CICR) qui a pour but de prévenir<sup>29</sup> les violations du droit international humanitaire. Cette prévention sera d'autant plus importante si le Comité International de la Croix Rouge (CICR) est sur place de manière régulière. C'est le cas pendant des opérations d'aide. Celles-ci constituent en ce moment là un facteur de protection pour les victimes, et contribuent donc à diminuer la "violence" dans les guerres.

L'aide humanitaire prend souvent la place des parties en guerre, qu'elle contribue à déresponsabiliser. Dans les situations où l'Etat a perdu sa force, l'aide humanitaire concourt directement à aggraver la détérioration des systèmes étatiques, notamment par l'instauration d'une économie parallèle ou d'un système de soins privé, géré par les organisations d'aide. Cet effet est d'autant plus important lorsqu'il survient dans un Etat en voie d'effondrement, ce qui augmente le risque de désorganisation d'un conflit, avec son cortège de violence incontrôlée.

<sup>26</sup> <http://www.ohchr.org>, 2022

<sup>27</sup> Jean Marc Biquet, « Action humanitaire en milieu carcéral : l'expérience de Médecins Sans Frontières », Revue Hem, France, 2014, p. 14

<sup>28</sup> Intervention du CICR du 28 octobre 1996, Assemblée générale des Nations Unies, 51<sup>e</sup> session, 1996.

<sup>29</sup> Il s'agit de prévention primaire : éviter les violations.

«Après la prise par les troupes bosniaques de Bihac, le 07 août dernier, des territoires anciennement contrôlés par Fikret Abdic, plus de 20 000 musulmans ont fui Velika Kladusa en direction de Vojnic, en Croatie. Us se sont regroupés sur sept kilomètres de route où ils survivent grâce à l'action d'urgence du Comité International de la Croix Rouge (CICR). Malgré l'assistance médicale, sanitaire et alimentaire apportée par les délégués du Comité International de la Croix Rouge (CICR), ces personnes vivent dans des conditions très précaires: elles ne disposent, par exemple, que d'une cinquantaine de maisons en dur pour tout logement. Deux délégués du Comité International de la Croix Rouge (CICR) assurent depuis plus de deux semaines une présence permanente au sein de ce groupe de personnes, dont la sécurité inquiète l'institution. »<sup>30</sup> Cependant, la simple présence du personnel humanitaire ne suffit pas pour prévenir la violence. Lorsqu'il est témoin d'exactions, ce personnel doit prendre toutes les mesures non seulement pour soutenir les personnes qui en sont les victimes, mais aussi pour faire en sorte que ces violations ne se renouvellent pas. Cela peut être fait, en rappelant aux Etats leurs obligations.

Il y a aussi «Après les expulsions massives dans la région de Bijeljina, le président de l'institution a appelé tous les représentants diplomatiques de la communauté internationale en poste à Genève à se réunir au siège du CICR, le 7 septembre. Dans son allocution officielle, il a fermement dénoncé le harcèlement brutal, la discrimination, les prises d'otages<sup>31</sup>, la détention arbitraire, le déplacement forcé, le travail obligatoire et les autres formes de mauvais traitement, parfois pires, infligées aux civils dans les zones de conflit en ex-Yougoslavie, et en particulier à la population musulmane de Bosnie-Herzégovine. Le président a demandé aux parties belligères de mettre fin à ces pratiques et a rappelé à tous les Etats parties aux Conventions de Genève leur obligation collective de garantir le respect des dispositions du droit international humanitaire en toutes circonstances. »<sup>32</sup>

Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) fait aussi des démarches pratiques en faveur des victimes: « En 1996, le CICR a (...) poursuivi ses démarches auprès de l'UNITA<sup>33</sup> pour obtenir des éclaircissements sur le sort de 78 détenus que le CICR avait visités en 1994 et auxquels il n'avait plus eu accès depuis;

-fait part aux responsables politiques concernés de plus de 150 allégations d'arrestation ou de disparition qui lui avaient été transmises par les familles<sup>34</sup>.

Assistance humanitaire et protection sont intimement liées<sup>35</sup>. Bien qu'il soit difficile de définir l'impact global de la

<sup>30</sup> CICR, News, N° 34, 24 Aout 1995.

<sup>31</sup> Günther Baechler, *Aide humanitaire, politique de sécurité et prévention des conflits*, Open Edition Journals, Suisse, 1999, p. 46

<sup>32</sup> CICR, Rapport d'activité, 1994, p. 173.

<sup>33</sup> UNITA : Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola

<sup>34</sup> CICR, Rapport d'activité, 1996, p. 76

première sur la seconde, il est certain que l'aide joue un rôle positif dans la protection directe des victimes et, de ce fait, qu'elle contribue à réduire la violence dans les guerres.

## CONCLUSION

Arrivée au terme de notre analyse, nous pouvons dire que l'aide humanitaire demeure importante pour assurer la survie des victimes de guerre. Elle a une influence sur la dynamique, notamment le niveau de violence et la durée, dans un sens favorable ou défavorable. Pour réduire les conséquences négatives de l'aide humanitaire, on doit procéder à une analyse minutieuse de chaque situation, en tenant compte des contextes socio-économique, politique et culturels afin de pouvoir répondre précisément aux besoins des victimes, et aussi pour réduire les risques d'effets pervers de l'aide humanitaire. Ce type d'analyse nécessite d'avoir accès aux victimes, et la meilleure stratégie pour obtenir celui-ci de manière durable repose sur le respect des principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment l'impartialité et la neutralité. Le lien entre aide humanitaire et respect des règles du droit international humanitaire est essentiel pour garantir l'accès des victimes aux soins, à l'alimentation, à l'eau, à leurs moyens habituels de production, et si nécessaire, à l'aide humanitaire. En cas de violations des règles du droit international humanitaire, tout doit être mis en œuvre pour faire cesser immédiatement ces violations, et punir les coupables.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE :

### OUVRAGES

1. -Günther Baechler, *Aide humanitaire, politique de sécurité et prévention des conflits*, Open Edition Journals, Suisse, 1999.
2. -Jean Marc Biquet, « *Action humanitaire en milieu carcéral: l'expérience de Médecins sans Frontières* », Revue Hem, France, 2014;
3. -Katerine Tomasevski, *Human right and wars of starvation* Joanna Macrae and Anthony Zwi (Eds), war and hunger , Zed Book Ltd, London, 1996 ;
4. -L. Atlani-Duault, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Paris, Armand Colin, 2009 ;
5. -Michael Cranna (Ed), "*The true cost of conflict, Earthscan*", London, 1994.
6. -Stephen Smith, « *Somalie la guerre perdue de l'humanitaire* », 1994, Amazone, Paris ;
7. -Pierre Perrin, « *The law is an asset* », the health exchange, December 1996,

### ARTICLES

1. -CICR, News, N° 34, 24 Aout 1995.
2. -CICR, Rapport d'activité, 1994,
3. -UN World food programming, « *Escalating conflict in Mozambique force hundred of thousands to flee amidst*

*worsening humanitarian crises* », UNWFP, 22/09/2022, URL ;

4. -Military Support for humanitarian and operation, Iiss, strategic sommets, N° 2, 22 février 1995.
5. -Marion Harroff et Travel, « *Neutralité et impartialité- De l'importance et de la difficulté, pour le mouvement de la croix-rouge et du croissant rouge d'être guide par ses principes* », CICR No 780, novembre-décembre 1989.

### WEBGRAPHIE

- 1.-ACLED, "Cabo Ligado weekly, 10- 16 August 2020", ACLED,URL: <http://acleddata.com/2022/08/19/Cabo-Ligado-weekly-10-16-August-2022>
- 2.-<http://www.Icrc.org>, 2022
- 3.-<http://www.ohchr.org>, 2022.
- 4.-<http://www.lemonde.fr>, 2022
- 5.-<http://www.bbc.com>, 2022
- <http://www.crisisgroup.org>, 2022
- 6.-<http://www.unhcr.org>, 2022

<sup>35</sup> Günther Baechler, *Aide humanitaire, politique de sécurité et prévention des conflits*, Open Edition Journals, Suisse, 1999, p. 46